



Budget Participatif de Paris Centre

Commission de sélection des projets

Jeudi 19 mai 2022



Calendrier du Budget Participatif 2022

- **Du 5 au 25 janvier** : Dépôt des projets sur la plateforme budgetparticipatif.paris.fr
- **Jusqu'au 15 février 2022** : Etudes de recevabilité des projets par le Bureau des Initiatives Citoyennes selon quatre critères : Intérêt général - Champ de compétence de la Ville – Dépense d'investissement (avec coût de fonctionnement nul ou très faible) – Projet déposé par un parisien ou une parisienne
Non recevable à l'édition 2022 : projets d'aménagements situés dans un périmètre qui fera l'objet d'une concertation « Embellir votre Quartier » avant 2024 + projets d'aménagements lourds
- **Du 21 février au 25 mars 2022** : Ateliers de concertation
- **Du 21 février au 13 mai 2022** : Etudes de faisabilité et chiffrage des projets par les services techniques de la Ville de Paris
- **19 mai** : Commission de sélection des projets d'arrondissement qui seront soumis au vote de septembre
- **Du 8 septembre au 27 septembre** : Vote du budget participatif par les Parisiens sur budgetparticipatif.paris.fr ou sur bulletin papier
- **Fin septembre** : Dépouillement du vote
- **Début octobre** : Annonce des résultats

Chiffres clés

Paris

- **1495** propositions ont été déposées en 2022 sur la plateforme de dépôt de projets (**1224** projets localisés et **271** projets pour Paris)
- **778** projets étaient recevables et sont partis en instruction technique et **717** projets étaient non recevables

Paris Centre

- **95** projets déposés pour Paris Centre
- **41 %** des projets étaient recevables et sont partis en instruction technique
- **47 %** des projets étaient non recevables et **12%** relevaient de la démarche « Embellir votre quartier »
- **2** ateliers de concertation/échange avec le porteur qui ont abouti à une nouvelle écriture du projet

3 projets lauréats au budget maximal de 2 millions d'Euros chacun

**Projets ayant reçu un
« avis favorable »
par les services techniques
suite à l'étude de faisabilité**

H-INST 001283 - **Un pan d'escalade au collège Béranger !**

Proposition déposée par MFD : « Aujourd’hui, le gymnase du Collège Béranger, trop petit, ne permet pas aux 360 élèves la pratique de jeux sportifs ou de sports collectifs. A l’approche des JO, nous souhaitons dynamiser ce gymnase, lui donner une nouvelle vie, en créant un pan d’escalade pour les élèves.

Ce pan pourrait offrir une activité attrayante pour l’Association Sportive du collège, être accessible aux établissements scolaires voisins et à d’autres associations pour les habitants du quartier.

Le collège Béranger est également un centre de loisirs pour les préados pendant les vacances scolaires qui se réjouiront à la perspective de grimper ! [...] »

Avis des services : FAVORABLE. Pour l'installation du panneau d'escalade, il faut prévoir des études de structure (renforcement du support), la réfection complète du gymnase (dépose du faux-plafond, remise en peinture, réfection du sol). Ces aménagements seront complétés par le déplacement des casiers à installer judicieusement dans la cour. La végétalisation n’est par contre pas envisageable.

Estimation budgétaire : 130 000 € - 150 000 €

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

H-INST 000561 - **Prévention du bruit dans les écoles, collèges et sites pilotes**

Proposition déposée par le CQ H.B.M. et issue d'un atelier d'acceptabilité : « Ce projet est une action de sensibilisation au bruit ciblée sur les sites pour lesquels la qualité de l'environnement sonore est un enjeu important et prioritaire: les établissements scolaires de Paris Centre, écoles primaires et collèges, et quelques espaces publics pilotes très animés à proximité de logements directement exposés.

Ce projet s'appuie sur l'expérimentation lancée au collège César Franck où un capteur pédagogique a été installé en salle de permanence. Ce capteur affiche un pictogramme vert / jaune / rouge selon le niveau de bruit, pour aider les élèves et surveillants à conserver dans cette salle un niveau sonore correct. Tous apprécient le dispositif. Ce capteur peut également rendre compte de l'exposition au bruit extérieur (routier ou autre) de certaines classes. [...]

Nous proposons de doter les 7 collèges et des 22 écoles primaires de Paris Centre de 2 capteurs de ce type avec afficheur pédagogique, ainsi que 12 sites pilotes très bruyants en zones d'habitations. »

Avis des services : **FAVORABLE** pour l'installation de 2 capteurs sonores dans les 22 écoles élémentaires et polyvalentes ainsi que les 7 collèges de Paris Centre. Concernant le bruit routier, l'outil ne semble pas adapté.

Estimation budgétaire : 42 000€

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

H-INST 001358 - Aménagement des terrasses de l'école Saint-Merri

Proposition déposée par l'école St-Merri : « L'école Saint Merri possède une spacieuse terrasse filante, attenante à 3 salles de classes de maternelles. Situé au 4ème étage du bâtiment, cette terrasse, donnant sur le Centre Pompidou reste inexploitée.

Les normes de sécurité ayant évolué, cet espace extérieur conçu par ses architectes pour être un lieu de vie, de jeux et d'ateliers n'est plus accessible aux élèves depuis plusieurs années.[...]

En quoi consiste ce projet ? Pour retrouver l'usage de ce spacieux espace extérieur, ce projet propose la mise aux normes et la sécurisation du garde-corps ainsi que la végétalisation de la terrasse. »

Avis des services : FAVORABLE. Ce projet a été déposé en 2021 avec les commentaires suivants : Ce projet de restructuration de la terrasse filante nord ouest nécessite la réfection du système d'étanchéité, la mise en sécurité des garde corps et l'aménagement d'espaces végétalisés, ces deux dernières prestations étant prises en charge par la DEVE. Les contraintes du site ont un impact conséquent sur la réalisation des travaux (terrasses peu accessibles et situées au 4e étage). De plus, un diagnostic structure permettra d'apprécier la portance des terrasses. En effet, nous avons cette problématique sur une autre terrasse à réaménager du bâtiment. Faisabilité de la végétalisation soumise au résultat du diagnostic structure qui devra être fait.

Estimation budgétaire : 450 000€ - 600 000€

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

PROPOSITION DE REGROUPEMENT

Un pan d'escalade au collège Béranger !

H-INST 001283 (150 000 €)

Prévention du bruit dans les écoles, collèges et sites pilotes

H-INST 000561 (42 000 €)

Aménagement des terrasses de l'école Saint-Merri

H-INST 001358 (600 000 €)

PROPOSITION DE SELECTION

Titre: Améliorer le confort et l'aménagement d'établissements scolaires

Budget: 792 000 € (*mis au vote à 800 000 euros*)

Contenu : Ce projet consiste en 3 interventions dans les établissements scolaires de Paris Centre, à savoir l'installation d'un pan d'escalade au sein du collège Béranger (3^e arr.), la pose de capteurs sonores pédagogiques dans les 22 écoles élémentaires et 7 collèges, et l'aménagement des terrasses de l'école St-Merri (4^e arr.) pour permettre aux enfants d'y accéder et d'y développer des activités pédagogiques.

H-INST 000619 - Mobilier urbain pour sports de glisse

Proposition déposée par Pierre R : « Les berges de Seine sont utilisées comme terrains de jeux par les pratiquants de glisse urbaine (roller, skate, BMX, trottinette,...) dans une optique de déplacement doux et non polluant ou comme lieu d'entraînement (performance et artistique). Ce projet vise à placer plusieurs éléments de mobilier urbain très basiques et résistants aux crues de la seine. L'idée consiste à installer par exemple des barres de fer galvanisés, des "bancs" spécifiques ou autres éléments adaptés à la glisse urbaine. Développer ce projet favorisera l'image de Paris Centre comme un lieu vivant, jeune et artistique mettant en avant les mobilités douces, favorisant le lien social et la mixité. »

Avis des services : **FAVORABLE**, sous réserve des différentes autorisations administratives et de la prise en compte des contraintes des Berges : contrainte de sécurité, des flux, patrimoniale et esthétique. Projet donc à penser sur mesure.

Estimation budgétaire : 150 000€ - 250 000€

PROPOSITION DE SELECTION

Titre: Installer du mobilier urbain sur les berges pour les sports de glisse

Budget: 250 000 €

Contenu : Ce projet vise à placer plusieurs éléments de mobilier urbain très basiques et résistants aux crues de la seine. L'idée consiste à installer par exemple des barres de fer galvanisés, des "bancs" spécifiques ou autres éléments adaptés à la glisse urbaine.

H-INST 000039 - **Rénovation du petit tunnel de l'écluse du bassin de l'Arsenal**

Proposition déposée par MCSolar : « Je voudrais que ce joli tunnel soit repeint, nettoyé et l'éclairage au sol remis en état. Il mérite d'être mis en valeur car il est une étape incontournable entre le parc des rives de Seine et le port de l'Arsenal. »

Avis des services : FAVORABLE. Le ravalement du tunnel est possible pour un coût chiffré à 33 000€ TTC. Par contre, on ne peut toucher à l'œuvre sans accord de l'artiste, aussi le ravalement n'impactera pas l'œuvre.

Les 12 luminaires seront également remplacés pour un total de 26 000€ TTC, ils seront étanches afin de résister aux crues de la Seine.

Estimation budgétaire : 65 000€

PROPOSITION DE SELECTION

Titre : Rénover le petit tunnel de l'écluse du bassin de l'Arsenal

Budget : 65 000 €

Contenu : Le projet a pour but de repeindre le tunnel de l'écluse du bassin de l'Arsenal (4^e arr.) et à remplacer l'éclairage au sol.

H-INST 000844 - **Apaiser la rue Greneta, prolongement de la place Goldoni**

Proposition déposée par Eroffe : « Alors que le projet déposé en 2021 concernait une installation en pleine terre, celui propose d'installer des bacs de plantes sur la rue Greneta dans le prolongement de la place Goldoni. [...] La végétalisation est un moyen très positif de l'atteindre car elle présente d'autres avantages. [...] Les points d'eau sont identifiés, le choix des bacs, mais surtout le choix des plantes afin d'en faciliter la pérennité l'entretien et l'esthétique. Des échanges ont également eu lieu avec un fleuriste du quartier qui pourrait nous accompagner pour maintenir en bonne état ces plantations. »

Avis des services : **FAVORABLE**, sous réserve que l'arrosage soit pris en charge par les demandeurs. A cette seule condition, ce projet sera réalisable. Ce projet de jardinières hors-sol a pour but d'occuper l'espace et d'empêcher l'installation de terrasses, en attendant que le projet en pleine terre soit proposé dans la démarche Embellir en 2024.

Estimation budgétaire : 20 000€ - 40 000€

PROPOSITION DE SELECTION

Titre : Végétaliser la rue Greneta, dans le prolongement de la place Goldoni

Budget : 40 000 €

Contenu : Le projet consiste en l'installation de jardinières rue Greneta (2^e arr.) afin de la végétaliser, en attendant qu'un projet en pleine terre soit proposé dans le cadre de la démarche Embellir en 2024.

H-INST 000766 - **Sensibilisation et nichoirs pour les oiseaux de Paris Centre**

Proposition déposée par le CQ Marais – Place des Vosges : « Les espaces propices à la nidification sont difficiles à trouver en ville. [...]

L'objectif du projet serait la pose de nichoirs dans une vingtaine de jardins à pourvoir en nichoirs dans Paris Centre. Des animations co-organisées avec la Maison Paris Nature et la LPO Ile de France pour sensibiliser les habitants de Paris Centre aux diverses espèces d'oiseaux qui partagent notre quotidien. »

Avis des services : **FAVORABLE** pour l'accompagnement du CQ dans le choix des emplacements et le type de nichoirs mais avis défavorable sur les animations locales.

Estimation budgétaire : **7 000€** (nichoirs seuls) - **40 000 €** (avec création d'un écosystème adapté aux besoins des oiseaux)

***LA COMMISSION DECIDE DE SOUMETTRE LE PROJET A L'ARBITRAGE
DU SECRETARIAT GENERAL DE LA VILLE DE PARIS
POUR CAUSE DE POSSIBLES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT***

NB post commission : A la suite du retour des services et compte tenu de projets similaires dans d'autres arrondissements parisiens, ce projet est mis au vote du BP Tout Paris.

H-INST 001601 - **Stop au bruit**

Proposition déposée par JLB1 : « Afin de sensibiliser les véhicules motorisés (y compris ceux qui utilisent des mobylettes) que le bruit est une véritable nuisance, financer des radars sonores mobiles à destination de la Police Municipale afin de mesurer ponctuellement le bruit routier à Paris Centre. »

Avis des services : **FAVORABLE**. Projet faisable (mise en œuvre via l'achat d'un kit complet de sonomètre, trépied et tachymètre, permettant de procéder aux contrôles réglementaires).

Estimation budgétaire : 9 000 €

***LA COMMISISON DECIDE DE NE PAS SOUMETTRE LE PROJET AU VOTE.
LA MAIRIE DE PARIS CENTRE PRENDRA CETTE DEPENSE A SA CHARGE***

H-INST 000211 - Restauration des fontaines du Théâtre-Français

Proposition déposée par le CQ Louvre - Opéra : « Les fontaines en bronze du Théâtre-Français, dessinées par l'architecte Gabriel Davioud et réalisées entre 1867 et 1874, sont situées dans le quartier du Palais-Royal, sur la place André-Malraux. [...] Le projet vise à restaurer et sublimer ces deux somptueuses fontaines, à réveiller et à éclairer les jets d'eau jaillissante et ainsi aspire à recréer un îlot de fraîcheur dans le quartier du Palais-Royal. »

Avis des services : FAVORABLE. Des diagnostics préalables sont en cours sur ces fontaines afin de préparer le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour établir un diagnostic historique et technique au 2e trimestre 2022.

Estimation budgétaire : 1 200 000€ - 1 400 000€

PROPOSITION DE SELECTION

Titre : Restaurer les fontaines du Théâtre Français

Budget : 1 400 000 €

Contenu : Le projet vise à restaurer et sublimer les deux somptueuses fontaines en bronze du Théâtre-Français situées sur la place André-Malraux (1^{er} arr.), ainsi qu'à remettre en fonction et à éclairer les jets d'eau.

H-INST 000132 - **Nettoyer les arcades 160 rue de Rivoli**

Proposition déposée par G2Amours : « Toutes les arcades des immeubles de la rue de Rivoli ont fait l'objet de ravalement au fil des années à l'exception de celles situées derrière le temple de l'oratoire. Alors que le Louvre fait également l'objet de nombreuses restaurations il serait temps de nettoyer cette partie de la rue qui semble appartenir à la mairie de Paris. »

Avis des services : FAVORABLE. À la suite de la restauration de la façade principale rue Saint-Honoré dans le cadre de la mandature 2009-2014, les premières interventions sont menées côté chevet en 2014 avec la reprise de l'étanchéité de la terrasse de la galerie Rivoli.

Estimation budgétaire : 1 500 000 €

PROPOSITION DE SELECTION

Titre : Rénover les arcades du 160 rue de Rivoli

Budget : 1 500 000 €

Contenu : Toutes les arcades des immeubles de la rue de Rivoli ont fait l'objet de ravalement au fil des années, à l'exception de celles situées derrière le Temple de l'Oratoire (1^{er} arr.).

H-INST 000192 - Ravalement de la façade de l'église Saint-Nicolas-des-Champs

Proposition déposée par la Paroisse Saint-Nicolas-des-Champs : « À l'origine simple chapelle, dépendant de l'abbaye Saint-Martin des champs (aujourd'hui, Musée des Arts et Métiers), la construction de l'église Saint-Nicolas-des-Champs de style gothique flamboyant, s'échelonne sur les XIIe, XVe et XVIIe siècles. C'est ainsi une des plus ancienne église de Paris.

La restauration récente de la façade Sud située rue Cunin Gridaine est tellement magnifique que cela choque de voir la façade principale noircie par le temps.

Un ravalement de cette façade serait donc le bienvenu afin d'unifier l'ensemble ! »

Avis des services : FAVORABLE

Estimation budgétaire : 2 000 000 €

PROPOSITION DE SELECTION

Titre : Ravaler la façade de l'église Saint-Nicolas-des-Champs

Budget : 2 000 000 €

Contenu : La construction de l'église Saint-Nicolas-des-Champs (3^e arr.), de style gothique flamboyant, remonte au XIIe siècle et s'échelonne jusqu'au XVIIe siècle. La façade sud (rue Cunin Gridaine) a été restaurée récemment, il est proposait de ravaler la façade principale, noircie par le temps.

H-INST 001311 - Sauver les chapelles de l'église Saint-Germain l'Auxerrois

Proposition déposée par G16 : « Située au cœur de Paris, face à la colonnade du Louvre, Saint-Germain l'Auxerrois est historiquement la paroisse des rois et le lieu de sépulture des artistes, dont les ateliers étaient situés jusqu'au XVIII^e siècle dans le palais. Depuis l'incendie de Notre-Dame, elle accueille les offices de la cathédrale.

Les quatre chapelles du chevet sont dans un état épouvantable : noires, les peintures murales sont en train de disparaître, les murs sont fissurés et se déforment à certains endroits, vitraux brisés, sculptures en marbre encrassées. Puisque les couvertures ont été refaites il y a quelques mois, il convient de les restaurer le plus rapidement possible avant que les dégâts soient irréparables (en particulier le cycle de saint Landry peint par Joseph Guichard). »

Avis des services : FAVORABLE

Estimation budgétaire : 800 000€ - 2 000 000€ (la réfection d'une chapelle est estimée à 400 000 €)

PROPOSITION DE SELECTION

Titre : Restaurer les chapelles de l'église Saint-Germain l'Auxerrois

Budget : 2 000 000 €

Contenu : Le projet consiste à restaurer les 4 chapelles du chevet de l'église Saint-Germain l'Auxerrois (1^{er} arr.), dont les couvertures ont été refaites il y a quelques mois.

H-INST 000179 - Restauration de la façade de l'église des Blancs-Manteaux

Proposition déposée par la Paroisse Notre-Dame des Blancs Manteaux : « La façade de l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux est en mauvais état (elle présente le danger de chutes de pierre, comme cela est déjà arrivé) ; le parvis a lui aussi besoin d'une restauration. Et le projet inclut la création d'un accès PMR à l'église et à sa crypte. »

Avis des services : **FAVORABLE** (pour la partie DAC) et **DÉFAVORABLE** (pour la partie DVD)

[DAC - DECH] Opération très utile, car des pierres sont déjà tombées depuis cette façade.

[DVD - STV CENTRE] Une dizaine de marches doivent être montées pour accéder à l'église. Cet escalier n'est pas du domaine de la voirie et aucun aménagement côté voirie ne peut contribuer à rendre accessible l'église vue la configuration de la voirie.

Estimation budgétaire : 1 600 000 €

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

NB: A la suite de la Commission, les services ont complété leur analyse technique et budgétisé la rénovation du parvis, proposée dans le projet du déposant et recevable au Budget Participatif, à 370 000 €.

H-INST 000225 - **Candélabres du chœur de l'église des Blancs-Manteaux**

Proposition déposée par la Paroisse Notre-Dame des Blancs-Manteaux : « Restauration de deux candélabres en fonte dorée du chœur de l'église des Blancs-Manteaux (nettoyer les surfaces, vérifier les assemblages et remplacer le système d'électrification obsolète et dangereux), afin de rendre ces candélabre à leur usage naturel et de mettre en valeur l'esthétique de l'église des Blancs-Manteaux. Tous les ans, entre 50 000 et 100 000 personnes visitent cet édifice. »

Avis des services : FAVORABLE. Prévoir à minima une vérification des installations électriques et des travaux de mise à niveau.

Estimation budgétaire : 30 000 €

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

PROPOSITION DE REGROUPEMENT

Restauration de la façade de l'église des Blancs-Manteaux

H-INST 000179 (1 600 000 €) + (370 000 € pour la rénovation parvis)

Candélabres du chœur de l'église des Blancs-Manteaux

H-INST 000225 (30 000 €)

PROPOSITION DE SELECTION

Titre: Restaurer la façade et les candélabres de l'église des Blancs-Manteaux

Budget: 1 630 000 € proposé en commission/2 000 000 € pour le projet global mis au vote après réévaluation des services

Contenu : La façade de l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux (4^e arr.) est dans un mauvais état et nécessite d'être ravalée et restaurée. Les candélabres intérieurs de cette église doivent eux aussi être rénovés.

H-INST 000640 - **Éclairer l'église Saint-Eustache !**

Proposition déposée par l'église St-Eustache : « Le projet consiste à redonner tout leur éclat aux lustres, luminaires et candélabres de l'église Saint-Eustache.

Au cœur de l'église des Halles, les luminaires conçus, dessinés, mis en place par le grand architecte Victor Baltard font partie intégrante de l'édifice. Au total, ce sont près de 86 luminaires qui ont été installés dans toute l'église au cours du XIXe siècle. [...]

Les candélabres sont constitués d'une magnifique ciselure de bronze, ornés de fougères, de têtes de cerf symbole de Saint-Eustache, et surmontés de flammes de verre, créant l'illusion de flambeaux rougeoyants partout dans l'église.

La restauration de cet ensemble, encrassé et empoussiéré, permettrait de mettre en avant leur qualité esthétique et patrimoniale, et d'illuminer avec plus de force l'édifice et ses chefs-d'œuvre (Rubens, Pigalle, Keith Haring...) »

Avis des services : FAVORABLE

Estimation budgétaire : 700 000€ - 1 050 000€

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

H-INST 000422 - Restaurons les œuvres d'art de l'église St-Louis-en-L'Ile

Proposition déposée par Jean-Baptiste Arnaud : « Suite à la restauration de la toiture et de la façade en 2021-2022, certains décors muraux de l'église St-Louis-en-l'Ile, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1915, peuvent maintenant être restaurés à l'intérieur. Deux d'entre eux méritent une attention particulière car fortement endommagés : les décors des chapelles Ste-Geneviève et ceux de la chapelle du tombeau. Par ailleurs, il semble opportun d'inclure également à ce projet un tableau de très grand format, qui s'offre au regard du visiteur dès son entrée dans l'église. La restauration par la Ville de Paris de cette toile de très grand format (4 m sur 3.5 m), commandée en 1821 à J-A Vauthier, permettrait d'illuminer l'entrée de l'église, sera à n'en pas douter, spectaculaire. »

Avis des services : FAVORABLE

Estimation budgétaire : 400 000 € - 600 000 €

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

H-INST 001027 - **Faire renaître l'orgue de la cathédrale Sainte-Croix**

Proposition déposée par l'Éparchie Sainte Croix des Arméniens : « Cathédrale de la communauté arménienne, l'église Sainte-Croix abrite en son sein un orgue d'un des plus grands maîtres en la matière, Cavaillé-Coll, datant de 1844. [...] Classé monument historique dès 1905, l'orgue n'a hélas pas pu bénéficier d'une importante restauration depuis près de 65 ans, et par conséquent, est devenu complètement muet. Le projet consiste donc à le restaurer et lui permettre de retrouver toute sa puissance musicale. [...] »

Avis des services : FAVORABLE. L'orgue nécessite une restauration approfondie de l'ensemble de ses composants : buffet, alimentation, restauration des sommiers, reprise de la mécanique des notes et des tirages des jeux, restauration de la console, analyse et restauration de la tuyauterie, harmonie et accord de l'instrument. De plus, les travaux de restauration du grand orgue devront être accompagnés de travaux annexes (vérification de la solidité de la tribune et de l'installation électrique – travaux non chiffrés).

Estimation budgétaire : 680 000€ (+20 000 € de consolidation de tribune)

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

PROPOSITION DE REGROUPEMENT

Éclairer l'église Saint-Eustache !

H-INST 000640

Restaurons les œuvres d'art de l'église St-Louis-en-L'Île

H-INST 000422

Faire renaître l'orgue de la cathédrale Sainte-Croix

H-INST 001027

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

Titre : Restaurer le patrimoine de 3 églises de Paris Centre

Budget : 2 000 000 €

Contenu : Le projet comprend la rénovation de l'ensemble des 86 luminaires (lustres et candélabres) que compte l'église Saint-Eustache (1^{er} arr.), la restauration de certains décors muraux et d'une toile grand format de l'église St-Louis-en-l'Île (4^e arr.) et la rénovation de l'orgue de la cathédrale Sainte-Croix (3^e arr.).

H-INST 000122 - Sauver les décors de l'église Sainte-Élisabeth-de-Hongrie

Proposition déposée par G16 : « Située à deux pas de la nouvelle mairie de Paris Centre, l'église Ste Elisabeth de Hongrie est un bel édifice du XVIIe siècle. [...]

Elle renferme de magnifiques œuvres d'art [...], malheureusement, le bas-côté nord est en très mauvais état. Il convient donc de sauvegarder ce précieux héritage artistique en assurant à nouveau le clos et le couvert (chéneaux, couvertures...) accompagné de la restauration des œuvres et d'un éclairage qui révélera toutes leurs qualités. de la restauration des œuvres et d'un éclairage qui révélera toutes leurs qualités. »

Avis des services : FAVORABLE. Il convient également de vérifier que les espaces verts créés n'engendrent pas d'humidité. La restauration concerne 2 chapelles de ce bas-côté dont les décors sont très en danger sont à restaurer prioritairement. Le chiffrage donné est donc celui pour ces deux chapelles afin qu'elles puissent être restaurées dans la mandature (il conviendra de programmer dans un second temps la réfection du clos et du couvert).

Estimation budgétaire : 630 000€ - 680 000€ / Réévalué à 1 400 000 € après la commission

PROPOSITION DE SELECTION

NB post commission : Il avait été proposé lors de la commission de regrouper ce projet avec les 3 projets suivants (588,625 et 221).

Depuis, les services techniques ont réévalué budgétairement le projet (qui n'avait pas été étudié dans sa totalité) à 1 400 000 €.

H-INST 000588 - Restaurer le patrimoine de St-Gervais

Proposition déposée par LéonoreL : « Le projet consiste à embellir le patrimoine en restaurant les deux chapelles nord-ouest édifiées au 17^e siècle de l'église Saint-Gervais. Elles ont été endommagées par des infiltrations en 1993. De plus, la chapelle des fonts conserve un objet historique rare : la plus ancienne maquette architecturale française. Ces deux chapelles sont dans un état sanitaire préoccupant et invisibles malgré la réfection de l'éclairage financé entièrement par la communauté religieuse affectataire de l'édifice en 2020. Une restauration du toit puis des peintures permettrait de retrouver la beauté d'un chef-d'œuvre de la peinture murale du XIX^e siècle et de mettre en valeur la plus ancienne maquette d'architecture française : un complément indispensable aux campagnes de restauration de cette église dans sa totalité. »

Avis des services : FAVORABLE. [DAC - DECH] Les couvertures se trouvent dans la partie de l'église la plus « malade » (façade nord avec les arcs-boutants très abîmés notamment). Il est donc essentiel de programmer la restauration de cette partie dans les années qui suivraient cette restauration (+ de 2 millions d'€) et à minima prévoir une provision de 50 000 € pour des réparations provisoires. En tout cas, il semble que l'état des peintures ne puisse pas attendre d'avoir réalisé des travaux pérennes de couverture sans risque de perdre totalement des peintures.

Estimation budgétaire : 350 000 €

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

H-INST 000625 - Restaurer les décors peints de l'église Saint-Merri

Proposition déposée par Charlie Godin : « Saint-Merri est une des célèbres églises du cœur de Paris, de style gothique flamboyant, agrandie et enrichie au XVIIIe siècle et décorée au XIXe siècle de peintures murales dans ses chapelles. Ces décors nécessitent aujourd'hui des restaurations urgentes, en particulier la chapelle Saint-Jacques dont les grandes toiles peintes cloquent et se couvrent de champignons, ainsi que la chapelle Saint-François-Xavier dont les murs sont si noirs qu'on ne voit presque plus les scènes peintes ! Il est urgent de lancer ces restaurations, absolument prioritaires. »

Avis des services : FAVORABLE

[DAC - DECH] Au droit des chapelles du chevet sud, pas de soucis relatif aux couvertures, pour les chapelles du chevet nord, à minima des travaux de vérification des toitures est à prévoir.

Estimation budgétaire : 730 000€ - 830 000€

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

H-INST 000221 - Matérialiser le Chemin de Compostelle

Proposition déposée par Compostelle 2000 : « Ce Chemin inscrit au Patrimoine de l'Humanité (UNESCO) est ouvert à tous sans distinction et aujourd'hui l'itinérance vers Santiago en Espagne n'est plus une démarche religieuse que pour une minorité.

Il traverse Paris du nord au sud. Nous proposons qu'il soit balisé à Paris Centre, comme en Belgique, en Allemagne, en France et en Espagne, avec des clous en bronze scellés au sol.

Le Chemin commence à être visible à Paris : Parc de la Villette et 5ème arrt.

Il suit la rue Saint Martin, côtoie la tour St Jacques, franchit la Seine et emprunte la rue de la Cité. »

Avis des services : FAVORABLE

Estimation budgétaire : 7260 € - 18 000 €

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

PROPOSITION DE REGROUPEMENT

Restaurer le patrimoine de St-Gervais

H-INST 000588 (350 000 €)

Restaurer les décors peints de l'église Saint-Merri

H-INST 000625 (830 000 €)

Matérialiser le Chemin de Compostelle

H-INST 000221 (18 000 €)

~~**Sauver les décors de l'église Ste-Élisabeth de Hongrie**~~

~~H-INST 000122 (680 000 €) (mis au vote seul)~~

PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT

Titre : Sauvegarder le patrimoine cultuel et prolonger le Chemin de Compostelle

Budget : 1 878 000 € proposé en commission, 1 200 000 € pour le projet mis au vote regroupant 3 projets

Contenu : Le projet comprend la restauration des œuvres et de l'éclairage de l'église Ste Élisabeth de Hongrie (3^e arr.), la rénovation de 2 chapelles de l'église St-Gervais et des décors peints de l'église St-Merri (4^e arr.), ainsi que la matérialisation au sol du Chemin de Compostelle, passant à proximité de la Tour St-Jacques (4^e arr.).

H-INST 001267 - Améliorer l'accueil et l'accompagnement des exilés

Proposition déposée par Réseau Chrétien-Immigrés : « Le Réseau Chrétien-Immigrés (RCI) organise depuis plusieurs années des cours de français langue étrangère, une permanence juridique, des rencontres avec des grands témoins, et des dîners "Le goût de l'autre". Le projet consiste à l'acquisition de 4 ordinateurs, 2 imprimantes, 3 vidéoprojecteurs et 3 écrans, afin de rendre les cours plus vivants et plus efficaces, familiariser les apprenants avec l'outil numérique, et les rendre plus autonomes dans leurs démarches administratives. »

Avis des services : FAVORABLE. Achat d'équipements qui contribueront à renforcer l'offre de formation en FLE à Paris, l'une des priorités pour accompagner l'intégration des réfugiés.

Estimation budgétaire : 6 000 €

***LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS SOUMETTRE CE PROJET AU VOTE.
L'ASSOCIATION EST INVITEE A FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION
A LA MAIRIE DE PARIS***

NB post commission : Depuis la commission du 19 mai, un projet regroupant plusieurs initiatives solidaires parisiennes a été identifié et accueillera le projet 1267. Il sera donc mis au vote au niveau parisien.

H-INST 000119 - **Sauvons les réverbères rouillés du Louvre !**

Proposition déposée par G16 : « Les réverbères en fonte sont l'un des symboles de Paris et un élément structurant du mobilier urbain. Environ dix millions de passionnés et touristes se rendent chaque année au musée du Louvre, contemplent la Pyramide de Pei, les façades de Lefuel, l'arc du Carrousel ou encore le jardin des Tuileries. [...].

Il faut donc rénover et si besoin remplacer tous les réverbères rouillés, ceux ayant perdu leur lanterne, ceux décapités... Cela offrirait un cadre bien plus en harmonie avec la beauté et le prestige du lieu. »

Avis des services : **FAVORABLE**. Budget à mixer avec celui de l'EPML (établissement public du musée du Louvre) sollicité pour une participation financière.

Estimation budgétaire : 2 000 000€

PROPOSITION DE SELECTION

Titre : Rénover les réverbères du Louvre

Budget : 2 000 000 €

Contenu : Les réverbères en fonte sont l'un des symboles de Paris et un élément structurant du mobilier urbain. Il est donc proposé de rénover et si besoin remplacer tous les réverbères rouillés ou ayant perdu leur lanterne.

H-INST 000247 - **Renouvellement du plancher du Pont des Arts**

Proposition déposée par gregoire_on : « Reliant le Louvre à l'Institut de France, le pont des Arts attire chaque jour de très nombreux parisiens et touristes.

Malheureusement le plancher de cette passerelle piétonne se dégrade de plus en plus. De fait, les services de la ville ajoutent régulièrement des « rustines » très peu esthétiques pour palier aux trous entre certaines planches.

Nous proposons ainsi de renouveler entièrement le plancher de ce pont emblématique de Paris. »

Avis des services : FAVORABLE

Estimation budgétaire : 1 000 000 €

PROPOSITION DE SELECTION

Titre : Rénover le plancher du Pont des Arts

Budget : 1 000 000 €

Contenu : Le projet vise au renouvellement intégral du plancher du Pont des Arts qui relie le Louvre à l'institut de France. Ce budget viendra compléter le programme de rénovation programmé par la Ville.

NB post commission : Le futur renouvellement du plancher étant financé et annoncé publiquement, le Secrétariat Général de la Ville le retire donc du vote.

H-INST 001567 - **Rendre l'église accessible au PMR**

Proposition par Trucmuch67 : « Rendre une des entrée de l'église St-Germain-l'Auxerrois accessible aux personnes a mobilité réduite »

Avis des services : **FAVORABLE** DAC (sous réserve) // **DÉFAVORABLE** STV (« EVQ »)

[DAC - DECH] Il existe une rampe côté mairie du 1er arrondissement dont la pente n'est pas conforme. Cependant elle est utilisable avec aide humaine. Le chiffrage comprend signalétique et bouton d'appel aide humaine + refaire la plaque métallique du sas du transept nord pour faciliter le passage des roues des fauteuils. Non chiffrable : voir avec la DILT représentant du propriétaire et la DJS-Quartier Jeune occupant de l'ex-mairie du 1er pour rédiger une convention pour l'usage de cette issue de secours et PMR. **Estimation budgétaire : 15 000 € - 20 000 €**

[DVD - STV CENTRE] Une des 2 entrées pourrait être rendue accessible depuis la voirie avec un aménagement du trottoir (présence d'une trappe sur la 2è). Néanmoins, s'agissant d'une rue dans le quartier n°3 d'Embellir votre quartier, et de sa situation face au Louvre, un tel aménagement doit s'inscrire dans cette démarche. De plus, la mise en accessibilité de la voirie ne sera pas suffisante, car une fois l'accès franchi, le parvis de l'Eglise n'est pas accessible (présence de pavés et de marches).

Estimation budgétaire : 15 000 € - 20 000 €

LA COMMISSON DECIDE DE NE PAS SOUMETTRE CE PROJET AU VOTE CAR LA SOLUTION D'UN BOUTON D'APPEL EST JUGEE NON SATISFAISANTE

NB post commission : Depuis la commission, les services ont indiqué que l'église pourrait être rendu accessible via le péristyle, sous réserve de l'accord de la DRAC (projet chiffré à 300 000 €). PROPOSITION DE SELECTION pour mise au vote.

H-INST 000823 - Remplacement des bancs sur les Grands Boulevards

Proposition déposée par Quentin75 : « En 2012, la circulation des Grands Boulevards est modifiée passant d'un sens de circulation unique à un double sens..

C'est dans ce cadre que la mairie propose de choisir le nouveau mobilier urbain qui sera installé sur les Grands Boulevards. Celui-ci devait rester un an dans l'espace public.

Depuis l'ensemble des 12 bancs est totalement dégradé. Le but de ce projet est de le remplacer par des bancs Davioud. »

Avis des services : FAVORABLE

Estimation budgétaire : 20 000€

***PROPOSITION DE SELECTION et de REGROUPEMENT
AVEC LES PROJETS 1618 ET 820
(sous réserve de repêchage des 2 projets suivants)***

Propositions de « repêchage »

H-INST 001618 - Restaurer les bancs historiques de Paris Centre

Proposition déposée par le CQ Seine : « Il est proposé la restauration du mobilier historique de la ville sur le secteur Paris Centre (divers bancs et chaises) par une entreprise de restauration (du métal à la peinture). »

Avis des services : **DÉFAVORABLE** La DVD réalise actuellement un inventaire des bancs à l'échelle parisienne qui pourrait être disponible en septembre. Un plan d'action pourra alors être défini. La restauration est réalisée par la DVD elle-même.

Estimation budgétaire : 350 000 €

***LA COMMISSION SOUHAITE METTRE CE PROJET AU VOTE
ET LE REGROUPER AVEC LES PROJETS 820 ET 823, SOUS RESERVE D'UN
ARBITRAGE FAVORABLE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA VILLE DE PARIS***

***NB post commission : Avis favorable du Secrétariat Général rendu
depuis la commission***

H-INST 000820 - Remplacement des bancs de la placette Ghislaine Dupont

Proposition déposée par Quentin75 : « Le projet consiste à remplacer les assises déjà très abimées et taguées par une série de 4 bancs double assise Davioud. »

Avis des services : **DÉFAVORABLE** Ces bancs ont été installés récemment dans le cadre de la création de la place, leur forme épouse la géométrie des pieds d'arbre ou des jardinières avec une conception architecturale d'ensemble.

Estimation budgétaire : 5 000 €

***LA COMMISSION SOUHAITE METTRE AU VOTE LE PROJET DE RESTAURATION
DES BANCS DE LA PLACETTE ET LE REGROUPER AVEC LES PROJETS 823 ET 1618,
SOUS RESERVE D'UN ARBITRAGE FAVORABLE DU SECRETARIAT GENERAL DE
LA VILLE DE PARIS***

***NB post commission : Avis favorable du Secrétariat Général rendu
depuis la commission***

PROPOSITION DE REGROUPEMENT

Remplacement des bancs sur les Grands Boulevards

INST 000823 (20 000 €)

Remplacement des bancs de la placette Ghislaine Dupont

H-INST 000820 (350 000 €)

Restaurer les bancs historiques de Paris Centre

H-INST 001618 (5 000 €)

PROPOSITION DE SELECTION

Titre: Remplacer et rénover les bancs de Paris Centre

Budget : 375 000 €

Contenu : Le projet vise à rénover ou remplacer les bancs situés sur le territoire de Paris Centre qui le nécessiteraient, y compris les bancs historiques (bancs « Davioud »).

H-INST 000163 - Réfection des chaussées des Grands Boulevards

Proposition déposée par Thomas17 : « Je propose la réfection des chaussées des Grands Boulevards qui n'ont pas encore été prévues ou inscrites au budget (Bd St Denis, Bd Poissonnière, Montmartre...) car certaines sections sont en mauvais état et dangereux pour les vélos et 2RM. »

Avis des services : **DÉFAVORABLE**. Ces travaux relèvent de l'entretien habituel financé sur le budget IIL/IL. Un programme de grosses réparations est déjà engagé avec de prochaines réalisations sur 2022 sur les boulevards Montmartre, Poissonnière, Capucines et Madeleine. De plus la pérennisation de la corona piste est également programmée pour un démarrage en 2022.

Estimation budgétaire : 500 000 €

LA COMMISSION SOUHAITE METTRE CE PROJET AU VOTE, SOUS RESERVE D'UN ARBITRAGE FAVORABLE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA VILLE DE PARIS

NB post commission : Avis favorable du Secrétariat Général rendu depuis la commission

**Projets ayant reçu un
« avis défavorable »
par les services techniques
suite à l'étude de faisabilité**

H-INST 001297 - Un Trompe l'oeil "Jardin et Enceinte Philippe Auguste"

Proposition déposé par Laurence D. : « Le jardin Anne Frank est entouré d'immeubles et manque d'espace visuel. La cité Noël a été construite à l'emplacement de beaux jardins à la française, en s'appuyant sur les vestiges de l'enceinte Philippe Auguste. Aujourd'hui ses murs pignons dominant tristement le jardin. Ils pourraient être habillés par une extension visuelle et végétale, comme une vue en trompe-l'œil de jardins à la française par-dessus une représentation du haut de l'enceinte du moyen-âge. Une autre fresque visible depuis l'impasse Berthaud permettrait de rappeler le travail des ouvriers bâtisseurs de l'enceinte Philippe Auguste.

Objectifs : agrandir l'espace visuel et végétal du jardin encastré dans des immeubles, rendre attractif les murs tristes de la cité Noël, ce point a été validé par l'ABF en janvier 2019, situer l'emplacement de l'enceinte en visualisant le haut crénelée de celle-ci, avec une 2e fresque dédiée à ses bâtisseurs du 12e siècle, de protéger le cadre historique de l'Hôtel de Saint-Aignan et du MAHJ. »

Avis des services : DÉFAVORABLE. La DAC n'est compétente pour la réalisation de fresques que sur des murs appartenant à la Ville. Le risque de recours juridique étant trop élevé pour des interventions sur des copropriétés.

**LA COMMISSION SOLLICITE L'ARBITRAGE
DU SECRETARIAT GENERAL DE LA VILLE DE PARIS**

**NB post commission : Avis défavorable du Secrétariat Général rendu
depuis la commission**

H-INST 000105 - Fresques sur le thème du Théâtre

Proposition déposée par Stéphane@Louvre-Opera : « Régulièrement, les murs de nos quartiers sont tagués ou recouverts d'affiches, en particulier dans les renforcements.

D'autre part, les retraits répétés d'affiches finissent par abîmer le mur ou laisser des spectres dans le cas des tags.

Aussi, le projet propose de créer 7 fresques interconnectées : une fresque, ou portion d'une fresque plus globale, dans chacun des 7 quartiers de Paris Centre, dont la thématique serait le Théâtre puisqu'en 2022, nous célébrons le 400e anniversaire de la naissance de Molière. »

Avis des services : **DÉFAVORABLE** [DAC - BAV] Le porteur de projet a été contacté par la DAC pour avoir plus de précisions sur les murs pressentis. En l'état avis défavorable du BAV au motif que le projet manque de précisions.

***AU REGARD DES AVIS DEFAVORABLES DES SERVICES TECHNIQUES,
LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS METTRE AU VOTE LE PROJET***

H-INST 000048 - **Création passage piétons protégé accès Berges de Seine**

Proposition déposée par Serge1Paris : « Cette rampe d'accès qui est une des plus fréquentées, est pourtant la seule sur les Berges Rive Droite à ne pas bénéficier d'un passage piétons sécurisé. Tous les jours des dizaines de piétons prennent le risque de traverser au milieu du flot des voitures, en particulier les nombreux enfants des écoles qui se rendent sur les Berges pendant le déjeuner ou à la fin des cours.

Pendant la belle saison, il y a même des centaines de piétons qui prennent le même risque tous les jours.

Il est nécessaire de ne pas continuer à ignorer le problème et de créer un passage piétons protégé(même si c'est compliqué) au droit de la sortie car les deux passages utilisables sont éloignés et les gens son réticents à les utiliser car ils sont incommodes (2 étapes non synchronisées). »

Avis des services : **DÉFAVORABLE** car cette opération nécessite des travaux de signalisation lumineuse tricolore et un aménagement conséquent dans une voie du premier quartier Embellir de Paris Centre dont le programme d'opérations est fixé désormais.

***AU REGARD DE L'AVIS DEFAVORABLE DES SERVICES TECHNIQUES,
LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS METTRE AU VOTE LE PROJET***

H-INST 001053 - Ouvrir aux vélos la passerelle de l'Arsenal

Proposition déposée par Xav : « Beaucoup de cyclistes du XII^e sont amenés à emprunter la passerelle au dessus du bassin de l'Arsenal (rue Mornay prolongée). Or pour l'instant ce n'est pas autorisé. La passerelle est assez large pour que la cohabitation soit aisée, il suffirait de placer des stops aux extrémités (à cause des pistes cyclables). »

Avis des services : DÉFAVORABLE. Un arrêté datant de 1992 interdit toute circulation sur cette passerelle, sans en préciser les usages précis visés. Il est préconisé de ne pas soumettre ce projet au vote mais d'actualiser l'arrêté correspondant pour y autoriser clairement la circulation des piétons et des cycles (au pas, aire piétonne) et de compléter le cas échéant avec une signalisation verticale correspondante. À noter que tous travaux sur un ouvrage de ce type, dans un périmètre classé, engendreraient des budgets très conséquents.

***AU REGARD DE L'AVIS DEFAVORABLE DES SERVICES TECHNIQUES,
LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS METTRE AU VOTE LE PROJET***

H-INST 001156 - Faciliter les déplacements des malvoyants

Proposition déposée par PG7502 : « Au baromètre de l'Association des paralysés de France (APF), Paris occupe la 44e place des villes françaises.

L'accessibilité est pourtant une obligation nationale depuis 1975.

Objectif: permettre aux personnes en situation de handicap et leur famille de circuler librement, comme tout un chacun.

Installation d'une bande de guidage thermocollante résistante et antidérapante pour faciliter les déplacements des malvoyants.

Le trajet proposé est un trajet fréquemment pratiqué depuis le RER A/B/D de Châtelet jusqu'au cœur du quartier Montorgueil dont plusieurs établissements proposent des services pour déficients visuels ou emploient des déficients visuels.

Ex: SPA dans le noir 65 rue Montmartre 75002 Paris

1870m de cheminement à équiper (cf. carte jointe) - 187 k€ »

Avis des services : **DÉFAVORABLE** Doctrines nationales : bandes de guidage, dans des lieux particuliers (ex : parvis de gare, endroits vastes sans repères sensoriels) et pas en longitudinal dans des rues.

***AU REGARD DE L'AVIS DEFAVORABLE DES SERVICES TECHNIQUES,
LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS METTRE AU VOTE LE PROJET***

H-INST 000240 - 3 Jardins partagés pour les habitants

Proposition déposée par la Régie de Quartier Paris Centre : « Le but du projet est de permettre à chacun de se retrouver pour des temps de jardinage, de créer un espace commun ensemble, créer du lien social intergénérationnel, végétaliser des espaces et aller dans le sens d'une démarche environnementale avec par exemple une sensibilisation à l'écologie et à l'agriculture urbaine. C'est un projet à l'initiative des habitants de plusieurs quartiers du territoire et a pour but de faire des Jardins Partagés sur des espaces identifiés afin que chacun puisse faire du jardinage et créer une dynamique collective de cohésion sociale.

Ce projet est en totale adéquation avec les missions de la Régie de quartier et nous souhaitons mettre notre expérience au service des habitants »

Avis des services : DÉFAVORABLE. L'association a ciblé 3 sites mais :

- 1) Site Arnaud Beltrame (Caserne des Minimes) : il s'agit d'un projet pour lequel nous sommes en lien avec un collectif d'habitants, la régie de quartier et la division du SEJ. Pour l'aménagement de ce projet, on dispose du budget nécessaire car les jardinières existent et seul un coffre de rangement et un accès à l'eau sont à prévoir ;
- 2) François Miron : l'aménagement d'un jardin partagé n'est pas possible sur ce site pour des raisons de structure du sol ;
- 3) Cour de Venise (Jardin de l'IME) : étant au sein d'un IME, il ne sera vraisemblablement pas accessible au public

**AU REGARD DE L'AVIS DEFAVORABLE DES SERVICES TECHNIQUES,
LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS METTRE AU VOTE LE PROJET**

H-INST 000910 - Ajout de jeux extérieurs pour enfants

Proposition déposée par Nemo : « Suite à la réfection du Jardin des Arts Albert Schweitzer, la quasi totalité des jeux pour enfants ont été supprimés.

Ce projet vise donc à y installer de nouveaux jeux pour nos enfants (cabanes...). »

Avis des services : DÉFAVORABLE

[DEVE-SPA] Lors des études de réaménagement et d'extension de ce jardin, la création de jeux pour enfants avait été étudiée mais n'avait pu être retenue en plus de ceux qui ont été posés :

- Dans la partie centrale sur dalle, il y a une charge trop faible au dessus du parking Vinci pour pouvoir fonder des jeux type tours, toboggans, balançoires.... Nous avons pu installer des tables de ping pong et baby foot uniquement.

- Dans le square Schweitzer, on est en pleine terre, nous avons mis des jeux à ressort entre les arbres, par contre installer une aire de jeux à la place de la pelouse et des massifs fleuris supprimerait une des seules parties végétales en pleine terre du jardin (la pelouse créée en 2020 est sur dalle), et cela compromettrait la notice de gestion des eaux pluviales qui avait été validée par le STEA lors de l'instruction du permis d'aménager.

- En contrepartie des jeux sous forme de marquage au sol avaient été peints au bas de l'escalier menant au jardin haut

Donc , il n'y a aucune opportunité.

***AU REGARD DE L'AVIS DEFAVORABLE DES SERVICES TECHNIQUES,
LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS METTRE AU VOTE LE PROJET***

H-INST 000316 - Aménagement d'un préau sportif moderne pour le Basket-Ball

Proposition déposée par TC : « Conception et construction d'un préau sportif éclairé de nouvelle génération en charpente bois et enveloppe textile sur l'ensemble du terrain de Basket-Ball du terrain de sport, rue des jardins Saint-Paul.

Ce préau permettra la pratique du sport en cas d'intempérie pluie, forte chaleur, vent et permettra de considérablement réduire le bruit de la pratique du sport pour tout le voisinage.

Ce préau, à faible consommation de CO2, dispose d'un fonctionnement autonome avec écoulement automatique de l'eau, éclairage automatique, tension des enveloppes textiles. [...]

L'installation proposée est reconnue par la FFBB (Fédération Française de Basket-Ball) et respecte toutes les normes de sécurité en vigueur. »

Avis des services : DÉFAVORABLE. Le site est bordé par l'enceinte Philippe Auguste dont la meilleure visibilité doit être préservée s'agissant de la plus longue portion de l'enceinte Philippe Auguste ayant été conservée.

[DJS - CIRC 1-2-3-4] La proposition est intéressante mais les contraintes sont trop fortes entre les ABF pour la structure et les voisinages sur les extensions d'horaires.

[DU] Ce préau serait situé sur une parcelle hachurée noir au PSMV qui indique une cour ou espace d'intérêt patrimonial et/ou historique majeur. Les règles d'urbanisme applicables à ces espaces sont décrites à l'article US.13.3.1.2 du PSMV. Il y est notamment indiqué que ces espaces doivent être mis en valeur, de façon générale, et en particulier que la réalisation de construction en élévation et en sous-sol est interdite.

***AU REGARD DE L'AVIS DEFAVORABLE DES SERVICES TECHNIQUES,
LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS METTRE AU VOTE LE PROJET***

H-INST 000100 - Fontaines Wallace « spécial 150 ans »

Proposition déposée par Stéphane@Louvre-Opéra : « Le 150e anniversaire de la première fontaine Wallace à Paris aura lieu en 2022.

Les fontaines Wallace de Paris distribuent en effet de l'eau potable aux résidents et aux visiteurs depuis près de 150 ans.

Les fontaines originales étaient un cadeau, offert à la population parisienne par Sir Richard Wallace. Ces fontaines publiques conjuguent à la fois un caractère historique, artistique, culturel et social à préserver. Elles sont devenues un véritable symbole et sont ancrées harmonieusement dans l'architecture urbaine de Paris.

Avec le réchauffement climatique, il est devenu essentiel de rafraîchir le cœur des villes et de tendre vers le zéro plastique.

Ainsi, le projet propose de créer 7 nouvelles fontaines Wallace « spécial 150 ans » pour immortaliser cet anniversaire, une dans chacun des 7 quartiers de Paris Centre. »

Avis des services : DÉFAVORABLE Eau de Paris n'installe plus de Fontaines Wallace car il n'y en a plus de disponible. Par ailleurs, les études montrent que les personnes utilisent peu les Fontaines Wallace pour boire.

**AU REGARD DE L'AVIS DEFAVORABLE DES SERVICES TECHNIQUES,
LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS METTRE AU VOTE LE PROJET**

H- INST 001559 - **Redonner une place aux commerces alimentaires à Paris Centre**

Proposition déposée par Trucmuch67 : « Rendre au "Ventre de Paris" sa fonction première : supprimer une partie des magasins de vêtements et de chaussures du Centre de Paris et de la rue de Rivoli en particulier, et rendre leur place aux commerces alimentaires. Les magasins de vêtements de la rue de Rivoli et du forum des Halles sont connus pour polluer la planète par des l'usage de produits toxiques, alors que trouver un boucher, un poissonnier ou un bon pâtissier est mission impossible...

Redonnons l'envie d'acheter de bon produits "de bouche" au cœur de Paris au lieu d'en faire une vitrine de la pollution de la planète ! »

Avis des services : DÉFAVORABLE

[DAE - BCRI] : Paris Centre ne fait que partiellement partie des périmètres de revitalisation à l'intérieur desquels la Ville de Paris peut faire usage de son droit de préemption des locaux pour y implanter de nouveaux commerces. (quartier Saint-Denis, 1er et 2ème arrondissements)

Une réflexion et les premières étapes de sa mise en œuvre sont en cours pour renforcer son action conjoncturelle et structurelle de soutien aux évolutions du commerce à Paris par une meilleure coordination des acteurs et de nouveaux outils.

Ce renforcement pourrait prendre la forme d'un fonds stratégique ou d'un opérateur unique permettant de soutenir des commerçants en difficulté, de proposer des accompagnements pour la modernisation des locaux ou des services, d'agir en faveur de la diversité commerciale et de la lutte contre la vacance, de mener une politique d'animation commerciale sur l'ensemble du territoire parisien.

***AU REGARD DE L'AVIS DEFAVORABLE DES SERVICES TECHNIQUES,
LA COMMISSION DECIDE DE NE PAS METTRE AU VOTE LE PROJET***